

SEPARATEURS DE POUSSIERE CYCLONIQUES POUR RESEAUX DE TRANSFERT DE PELLET



1

Table des matières

1) Présentation	3
2) Avertissements	3
3) Identification	4
4) Dimensions	4
5) Caractéristiques	4
6) Equipements fournis	4
7) Description du produit	5
8) Principe de fonctionnement	5
9) Installation et utilisation du séparateur de poussières	6
a) Réversibilité de la buse d'entrée de l'air	6
b) Raccordement des conduits	6
c) Première utilisation	6
d) Maintenance	6
10) Mise au rebut	7
11) Prescriptions de sécurité pour les contenants de stockage de combustible	7
12) Conditions de garantie limitée du produit	7
13) Certification	8

1) Présentation

Cher Client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un produit ADVANCE EASY MOVING, dont les caractéristiques techniques répondront assurément à vos besoins.

Ces produits ont été conçus et sont fabriqués conformément aux réglementations et normes techniques en vigueur, avec le choix des meilleurs matériaux pour obtenir durabilité et facilité d'utilisation du produit.

Nous vous demandons de lire ce manuel soigneusement et entièrement et de vous conformer rigoureusement aux instructions qui y figurent.

Le manuel est un document élaboré par le fabricant et fait partie intégrante du produit : ce mode d'emploi contient les règles d'utilisations ainsi que les règles générales de sécurité des personnes, des biens et des animaux. Si le produit est revendu, surdoué, loué ou vendu à d'autres personnes, il doit toujours être accompagné du manuel. Il est donc recommandé de l'utiliser et de le garder avec soin tout au long de la durée de vie opérationnelle du produit.

L'objectif principal du manuel est de faire connaître le produit et son utilisation correcte et sûre.

Aucune partie du manuel ne peut être reproduite ou copiée sans l'autorisation écrite du fabricant.

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des améliorations et des modifications au manuel ainsi qu'au produit lui-même sans obligation de préavis à l'égard des tiers.

La présente fiche est établie sur la base du manuel fabricant.

2) Avertissements

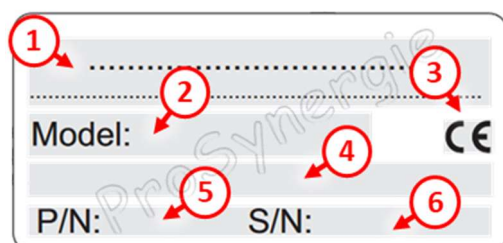
Ne pas utiliser le produit pour un autre usage que celui pour lequel il a été conçu.

- Ne pas laisser les enfants approcher le produit.
- Cet équipement ne doit pas être utilisé par les personnes (y compris les enfants) avec capacités psychiques, sensorielles ou mentales réduites ou encore par les personnes sans expérience ou connaissance du produit, à moins qu'elles n'y soient autorisées par des personnes responsables de leur sécurité.
- Utiliser uniquement des pièces de rechanges spécifiquement destinées au produit.

Le Constructeur décline toute forme de responsabilité ou de garantie si l'acheteur effectue des modifications ou des ajustements, même minimes, sur le produit acheté.

3) Identification

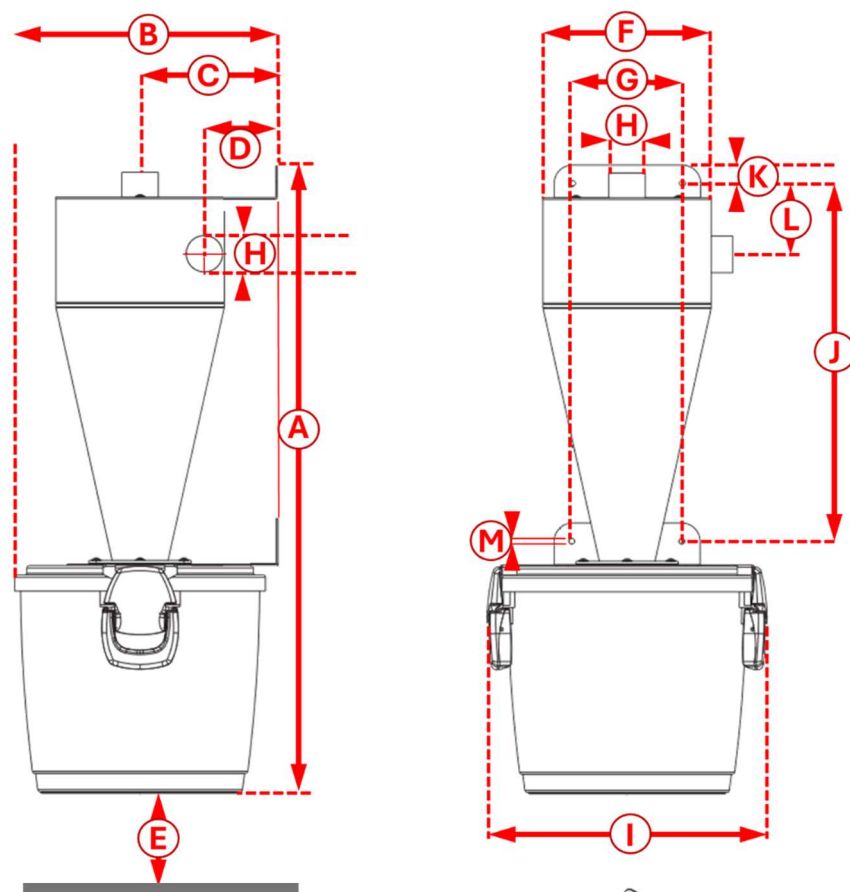
La plaquette d'identification CE est fixée sur le couvercle du doseur et/ou du coffret métallique d'encastrement.
Ne pas l'enlever ou l'endommager.



Repère	
1	Indication du constructeur
2	Type d'appareil
3	Conformité CE
4	Caractéristiques techniques de l'appareil
5	Référence produit
6	Numéro de série

4) Dimensions

Repère	21 litres	40 litres
	Mm	
A	868	1 078
B	360	436
C	188	228
D	100	122
E	100	100
F	231	282
G	150	190
H	50	60
I	385	452
J	291	594
K	25	25
L	98	100
M	8	8



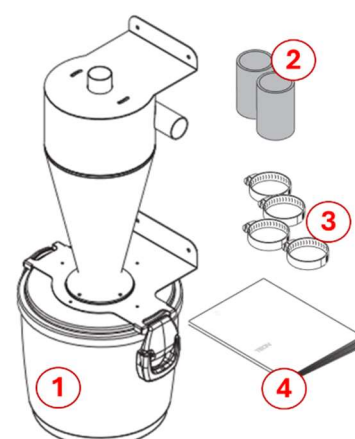
5) Caractéristiques

Volume (litres)	21	40
Poids (kg)	15	25

6) Equipements fournis

La gamme ADVANCE se compose de 3 modèles de séparateurs cycloniques, faits pour les installations domestiques ou collectives de différentes tailles. Les accessoires livrés avec l'appareil sont les suivants :

Repère	Désignation
1	Séparateur cyclonique
2	Manchons en caoutchouc (2)
3	Colliers de serrage (4)
4	Manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien



7) Description du produit

Repère	Désignation
1	Buse d'entrée de l'air (provenant du silo via le doseur)
2	Bride de fixation supérieure
3	Bride de fixation inférieure
4	Cône du séparateur
5	Poignées du pot à poussière
6	Pot à poussière
7	Buse de sortie d'air (filtré) vers la centrale d'aspiration

8) Principe de fonctionnement

Les pré-séparateurs à poussières cycloniques « Turbix » sont particulièrement utiles pour préserver les centrales d'aspiration lorsque les combustibles transférés sont poussiéreux (ce qui est en pratique toujours le cas pour les combustibles issus de la biomasse).

Le but du séparateur est d'intercepter et de piéger les poussières présentes dans le flux d'air utilisé pour le transport des combustibles dérivés de la biomasse comme les granulés de bois, les noisettes d'olive, les coquilles broyées de fruits secs, etc...

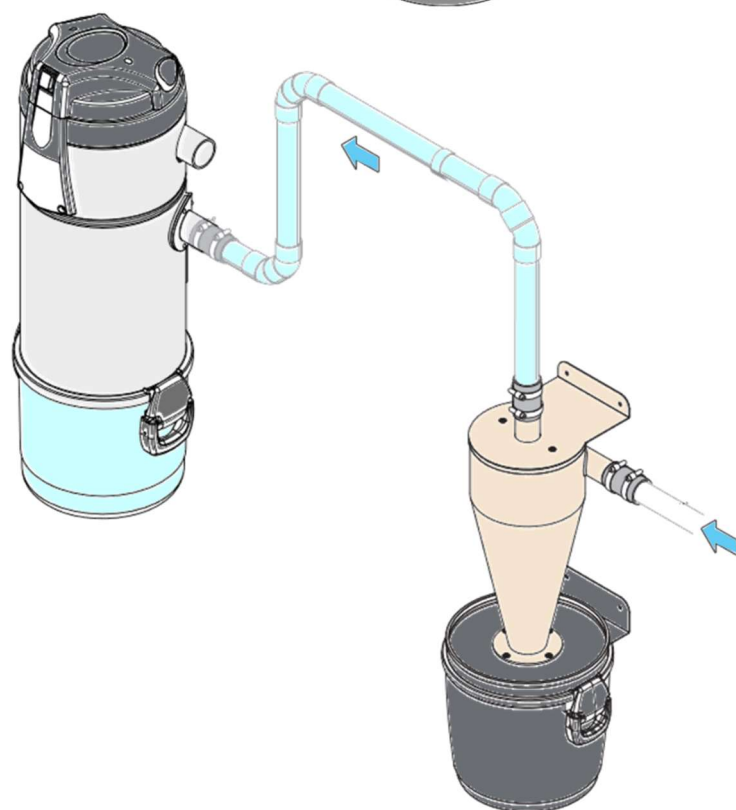
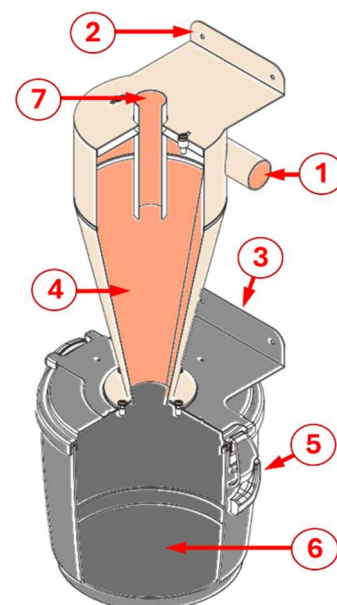
Le séparateur cyclonique permet, grâce à sa conformation interne, d'intercepter et de séparer les poussières du flux d'air provenant du doseur de combustible et se dirigeant vers la centrale d'aspiration.

Leur principe de fonctionnement réside dans la forme du cône qui imprime d'abord aux poussières aspirées un mouvement cyclonique à vitesse croissante puis, à l'approche de la sortie du cône, font ralentir l'air, permettant ainsi à la poussière de tomber dans le réceptacle et évitant l'encrassement rapide du filtre de la centrale d'aspiration.

Le pré-séparateur retient plus de 90% des poussières, qui autrement se déposeraient soit sur le filtre à cartouche de la centrale d'aspiration, soit dans son réservoir à poussières.

Les pré-séparateurs peuvent être installés à tout moment et n'exigent aucun câblage électrique.

Leurs coques cylindriques autoportantes sont en métal revêtu de résine époxy ou en inox.



9) Installation et utilisation du séparateur de poussières

a) Réversibilité de la buse d'entrée de l'air

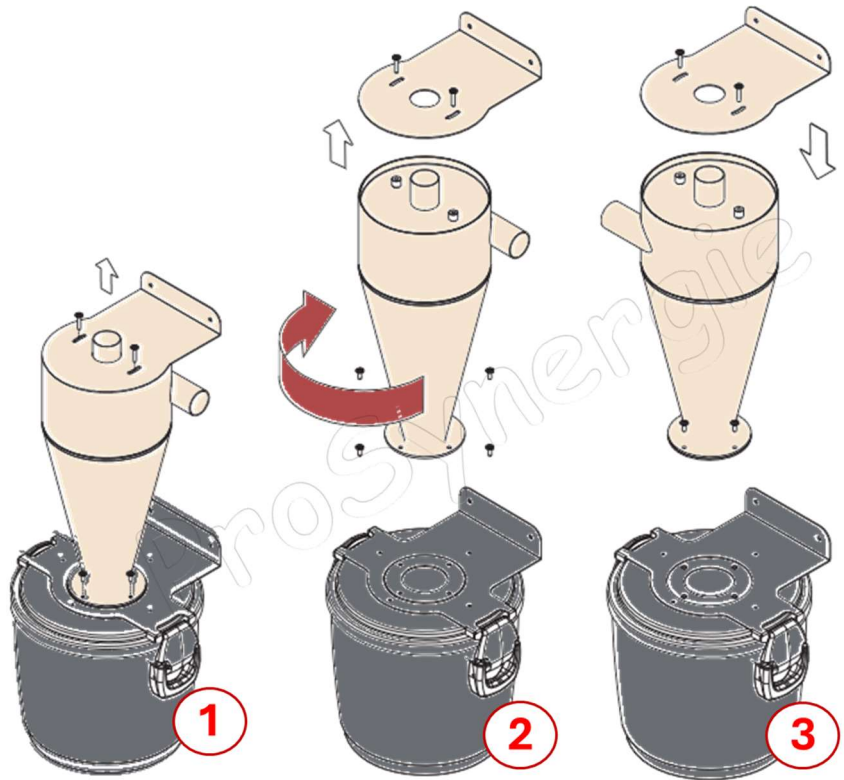
Le tuyau d'entrée de l'air chargé de poussière peut être placé à droite ou à gauche, selon les besoins de l'utilisateur.

Dans sa configuration initiale, il est placé à droite. Pour le placer à gauche, il faut désolidariser la bride supérieure de l'appareil et le pot à poussières, faire pivoter à 180° le cyclone (figure 2).

b) Raccordement des conduits

Le séparateur doit être fixé au mur ou à un autre support solide par les brides de fixation métalliques prévues et pré-percées (figure ci-dessous à gauche).

La fixation du séparateur doit prendre en compte un espace libre par rapport au sol ou à tout élément fixe situé en dessous du pot à poussière d'au moins 100 mm afin de pouvoir retirer le pot pour la vidange des poussières.

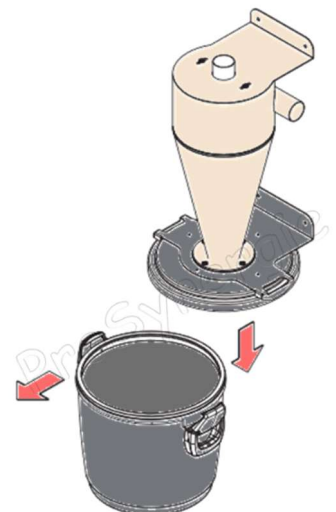


Le raccordement des tuyaux d'entrée et de sortie de l'écoulement d'air, tous deux de $\varnothing$ 50 mm, doit être effectué en utilisant les deux manchons en caoutchouc fournis, autrement le raccordement peut être réalisé directement par un tuyau flexible antistatique, dans les deux cas les colliers en acier fournis devront être bien serrés autour des éléments de jonction.

c) Première utilisation

À la mise en service de l'installation de transfert pneumatique du combustible, il est nécessaire de s'assurer de la parfaite étanchéité à l'air du produit (comme de chaque composant du système), en particulier des raccords des tubes et de la bride de fixation du pot à poussières.

Après quelques cycles de fonctionnement, faire un premier contrôle des poussières présentes dans le pot de manière à évaluer la fréquence des vidange futures.



d) Maintenance

Contrôler périodiquement le niveau des poussières accumulées dans le pot et, pour une meilleure efficacité de l'appareil, faire en sorte que le niveau ne dépasse jamais les trois quarts de la capacité totale du pot. Pour retirer celui-ci, ouvrir les deux poignées à accroche qui le maintiennent en contact hermétique avec le séparateur et le décrocher. Après l'élimination du contenu et avant le remontage, vérifier la

propreté du joint du pot et, sous le séparateur, celle de la bride de fixation. Il est impératif qu'aucune poussière ne puisse remettre en cause l'étanchéité de la jointure entre le séparateur et le pot. S'il y a lieu, éliminer les poussières et replacer le pot jusqu'à la parfaite fermeture des poignées à accroche. Éliminer les poussières qui sont récupérées dans le pot selon les normes en vigueur localement.

10) Mise au rebut

L'élimination de l'emballage et des accessoires de l'appareil doit être effectuée conformément à la réglementation locale, en assurant le recyclage des matières premières dont ils sont composés.



7

11) Prescriptions de sécurité pour les contenants de stockage de combustible

Exigences de sécurité pour le dépôt de granulés de bois (pellets) avec une capacité de stockage jusqu'à 10 t	
	Maintenir les portes fermées. L'accès est permis uniquement au personnel autorisé sous la supervision d'une personne à l'extérieur.
	Il est interdit de fumer et de rapprocher des flammes ou d'autres sources inflammatoires.
	Il existe un danger de mort à cause des concentrations élevées de monoxyde de carbone (CO) et du manque d'oxygène.
	Pendant les 4 semaines suivant l'attribution, entrer uniquement avec un détecteur de CO.
	Aérer le dépôt pendant au moins 15 minutes avant d'entrer et garder la porte ouverte pendant votre présence.
	Assurer une aération appropriée et permanente du dépôt par des couvercles aérés, des ouvertures ou des ventilateurs.
	Il existe un risque de blessure à cause des systèmes en mouvement.
	Éteindre la chaudière au moins une heure avant l'arrivage des granulés de bois (pellets).
	Effectuer le remplissage conformément instructions du fabricant de la chaudière et du revendeur des granulés de bois (pellets).
	Protéger les granulés de bois (pellets) de l'humidité
	En cas d'incendie, maintenir la porte d'entrée et toute autre ouverture du dépôt fermées et appeler le WF.

12) Conditions de garantie limitée du produit

Le Constructeur garantit à l'acheteur initial l'absence de défauts des matériaux et de fabrication du produit pour la période indiquée à partir de la date d'achat. Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, cette garantie n'est pas transférable et se limite à l'acheteur initial. Cette garantie donne à l'acheteur des droits légaux spécifiques, et l'acheteur peut à son tour bénéficier des droits qui varient selon les lois locales.

Lisez tous les avertissements et instructions avant d'utiliser le produit acheté.

L'entière responsabilité du constructeur et le recours exclusif de l'acheteur pour toutes les violations de garantie seront à la discrétion du constructeur : (1) réparation ou remplacement du produit, ou (2) remboursement du prix payé, à condition que le produit ait été retourné au point d'achat, ou dans un lieu indiqué par le constructeur

accompagné d'une copie du reçu d'achat ou d'un reçu détaillé et daté. Des frais d'envoi et de transport peuvent être appliqués, sauf dans les cas où cela est interdit par la loi en vigueur.

Pour réparer et remplacer le produit, le constructeur peut, à sa propre discrétion, utiliser de nouvelles pièces, réparées ou d'occasion en bon état de fonctionnement. Tout produit de remplacement sera garanti pour la totalité de la période restante de la période de garantie originale ou pour toute période supplémentaire conforme à la loi en vigueur.

Cette garantie ne couvre pas les problèmes ou dommages résultant de : (1) accident, abus, mauvaise application, réparation, modification ou démontage non autorisés, (2) opération de maintenance, utilisation non conforme aux instructions du produit ou raccordement à une alimentation impropre ; ou (3) utilisation d'accessoires et de pièces de rechange non fournies par le constructeur ou par le centre Agréé.

Les demandes d'intervention sous garantie valable sont habituellement traitées par le point d'achat du produit. Vérifier ce point avec le détaillant auprès duquel le produit a été acheté.

Les demandes d'intervention sous garantie qui ne peuvent pas être traitées par le point d'achat, ainsi que toute autre question relative au produit, doivent être directement adressées au constructeur. Les adresses et les informations de contact pour le service à la clientèle sont disponibles sur le Web à l'adresse suivante www.advanceeasymoving.com

Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, toute garantie qui implique, soit une condition de qualité marchande, soit une éligibilité pour une utilisation particulière de ce produit, est limitée à la durée de la Garantie Limitée spécifique du produit acheté.

Certaines juridictions n'autorisent pas les limitations de la durée des garanties implicites ou l'exclusion ou la limitation pour dommages accessoires ou consécutifs et, par conséquent, la limitation ci-dessus ne peut pas être appliquée partout.

Cette garantie donne des droits légaux spécifiques à l'utilisateur qui pourra bénéficier d'autres droits variant d'un État à l'autre selon la juridiction.

Les consommateurs jouissent des droits légaux établis par les lois nationales en vigueur relatives à la vente de produits destinés aux consommateurs. Ces droits ne sont pas affectés par les garanties contenues dans cette garantie.

Aucun vendeur, agent ou salarié du constructeur est autorisé à apporter des modifications, des extensions ou des ajouts à cette Garantie.

13) Certification

Déclaration d'absence de substances nocives

Le Constructeur déclare que ses produits et équipements sont fabriqués avec des matériaux conformes aux limites établies par les normes en vigueur pour la protection de la santé et de l'environnement et ne contiennent pas de substances classées comme étant SVHC (Substance of Very High Concern) conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH – Registration, Evaluation, Autorisation and Restriction of Chemical substances [enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques]). Bien que les substances susmentionnées ne soient pas utilisées dans les cycles de traitement des matières premières et de nos produits, leur présence ne peut pas être exclue lorsqu'elle est analysée en ppm (partie par million), en raison de micropollution des matières premières.